



COMMUNE DE PALLUAU
CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE DU 26 OCTOBRE 2017 – 20H00
COMPTE RENDU DE SÉANCE

Présents : MM. Robert BOURASSEAU - Patrick GINEAU – Emmanuel ARNAUD – Guillaume BUTEAU – Bruno MARTEAU – Pascale TRETON - MMES Marcelle BARRETEAU – Eléna BOULIAU – Monique DIERCKENS – Jocelyne PORTRAT

Excusés : Muriel BROCHARD – Emilie JULLIEN – Pascal AVRIT

Secrétaire de séance : Elena BOULIAU

Présents 10 - Votants 10

Convocations adressées 22/10/2017

CRS publié le 28/10/2017

DÉLIBÉRATION N° 1 – AJOUT – SUPPRESSION À L'ORDRE DU JOUR

Le conseil municipal, sur proposition du maire et après délibération, décide la suppression de la délibération TAXE D'AMÉNAGEMENT- taux 2018 dans l'attente de complément d'information et l'ajout d'une délibération : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU JUMELAGE PALLUDEEN pour l'organisation du cyclo-cross.

DÉLIBÉRATION N° 2 – APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 28 SEPTEMBRE 2017

Le conseil municipal adopte le procès-verbal de la séance du 28 SEPTEMBRE 2017.

DÉLIBÉRATION N° 3 - DÉCISIONS DU MAIRE

Le conseil municipal prend acte des décisions du maire prises dans le cadre de sa délégation :

MARCHÉS PUBLICS

N°	DATE	TIERS	OBJET	DURÉE	MONTANT HT
2017/MP/16	9/10	AD'QUAT	AMÉNAGEMENT RÉS. LES LUCIOLES	ISOLATION	5 074,65 €
2017/MP/17	9/10	BUREAU VERITAS	RÉNOVATION ESPACE DE LA GACHÈRE	CONTRÔLE TECHNIQUE	2 975,00 €
2017/MP/18	9/10	MSB	RÉNOVATION ESPACE DE LA GACHÈRE	MISSION COORDINATION	1 850,00 €
2017/MP/19	9/10	NAULEAU MACONNERIE	RENOVATION MURS DU CIMETIERE ET PERC.		13 171,72 €
2017/MP/20	9/10	AVRIT TP	CRÉATION D'UNE ALLÉE NOUVEAU CIMETIERE		4 554,00 €
2017/MP/21	17/10	SVEM SIGNALISATION	AVENANT 1 PARKING DE LA CASERNE		139,00 €

LOUAGE - BAUX - CONVENTIONS

N°	DATE	TIERS	OBJET	MONTANT
2017/L/4	15/10/2017	MELLERAND MARTINE	LOCATIF 6 RUE DU PONT LEVIS	300,00€
2017/L/5	20/10/2017	FONDATION DU PATRIMOIN	SOUSCRIPTION POUR TRAVAUX RENOVATION ÉGLISE TR2	

CIMETIÈRES - CONCESSIONS

N°	DATE	TIERS	NUMÉRO - DURÉE - SURFACE	MONTANT
2017/C/2	18/09/2017	THOMAS GUSTAVE	367-2 - 30 ans - 2m2	110,00 €

NON EXERCICE DU DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

N°	ADRESSE DU BIEN	SECTION CADASTRALE	NATURE DU BIEN	SUPERFICIE M2
2017/U/15	5 RUE DU PONT LEVIS	AC 50 / AC 332p	Habitation / Terrain	165
2017/U/16	16 RUE DES ISLEAUX	AE 30 31 32	Habitation	619

DÉCISIONS BUDGÉTAIRES

N°	DATE	BUDGET	DÉTAIL	IMPUTATION	MONTANT
2017/F/7	11/10/2017	PRINCIPAL	CPLMT MAIN COURANTE FOOTBALL (transport	2128	200,00€

**DÉLIBÉRATION N° 4 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE À L'ASSOCIATION
« JUMELAGE PALLUDÉEN » CYCLO-CROSS**

Après délibération, à l'unanimité des membres présents,

Le conseil municipal décide d'attribuer une somme de 100€ à l'association « Le Jumelage Palludéen » pour l'organisation du cyclo-cross 2017.

Séance levée à 21 H 30
 Robert BOURASSEAU – président de séance